



## Faire un don a une amie pour payer payer 'enterrements de son com

Par **zabouna**, le **23/01/2016** à **17:06**

J'ai mon amie qui a perdu son compagnon .l'enterrement lui as coûte 6000€ mais elle na pas cette somme et moi et mon mari nous n'avons pas d'argent pour 'aider et nous avons penser au don comment faire

Par **youris**, le **23/01/2016** à **17:38**

Lorsque le défunt et sa famille n'ont aucun moyen de payer les frais funéraires, c'est à la commune du lieu de décès d'organiser les obsèques.

Quand c'est la mairie qui paye, la famille est obligée d'accepter les funérailles « par défaut » de la commune. Le défunt est placé dans le cimetière communal pour une durée de 5 ans. Au bout des 5 ans, il sera mis dans un ossuaire.